



# La LETTRE des Elus de l'opposition



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Vous tenez entre les mains le 3ème numéro de la LETTRE des Elus de l'Opposition.

Nous avons souhaité, avant les vacances d'été, vous apporter quelques compléments d'informations ainsi que notre analyse sur les orientations prises et les premiers résultats de la Municipalité en place depuis maintenant 15 mois.

## Dans ce numéro :

- Elections départementales
- Plan Local d'Urbanisme
- Budget communal
- La future crèche
- Le lac
- Le PPRN
- L'école
- Emploi d'été pour les jeunes
- Vous avez la parole

Le législateur ayant souhaité qu'au sein des conseils municipaux l'opposition puisse être représentée, nous disposons d'informations certes éparses, mais factuelles, qui nous permettent de porter un œil critique sur le pilotage de notre commune. Chacun pourra ainsi se forger sa propre opinion sur des éléments tangibles.

Vous découvrirez, en lisant cette LETTRE, des informations sur des sujets importants sur lesquels la Municipalité se montre curieusement avare d'information ou de détail :

- ✓ **Les chiffres** du Budget 2015 voté fin avril
- ✓ **Les implications de la Modification du PLU** mise en enquête publique, où nous devons veiller à ce que des intérêts particuliers ne prennent pas le pas sur l'intérêt général,
- ✓ **les « dégâts collatéraux » de la future crèche**, notamment les travaux envisagés au sein du Parc Eugène Fontanilles ...

Nous profitons de ce numéro pour vous souhaiter d'excellentes vacances d'été, propices au repos, à la réflexion et aux bonnes résolutions pour la rentrée. ... bonne lecture.

Bien cordialement,

Vos élus de l'opposition :

Guy Calestroupat - Nathalie Gonthiez  
Jean-Claude Mestre - Jean-Paul Monteil

## Information sur les élections départementales du 29 mars 2015

Depuis les élections du 29 mars, nous faisons désormais partie du **Canton d'Escalquens**.

Les 2 Conseillers Départementaux élus, **Emilienne POUMIROL** et **Georges MERIC**, sont appelés à représenter notre canton au sein de la nouvelle Assemblée Départementale.

Georges MERIC a également été élu Président du Conseil Départemental.

**Une permanence des conseillers départementaux sera mise en place sur notre commune**, dès que les modalités de mise à disposition d'un local par la municipalité seront actées.

De plus, une permanence devrait se mettre en place pour tout besoin en relation avec la « Maison des Solidarités ». Le Conseil Départemental intervient en effet notamment dans les domaines de la solidarité et de l'action sociale (enfance, jeunesse, personnes âgées et en situation de handicap, collège et transports, logement social), ainsi que sur l'accompagnement financier des communes pour leurs projets d'investissements.

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Avis d'enquête publique !  
Quelques

explications auraient été bienvenues pour savoir de quoi l'on parle !

Dans la dernière Feuille de Ste Foy (support officiel Mairie) un encart très technique et administratif fait état de l'ouverture d'une Enquête Publique sur la 1ère Modification du PLU de Ste Foy.

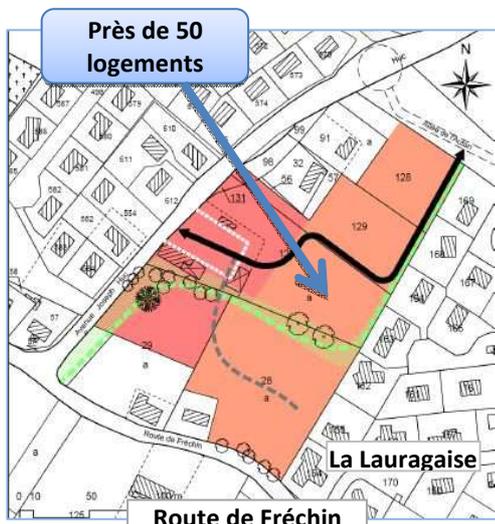
Cet encart d'information, minimum requis par la loi, est assez difficile à déchiffrer, et pourtant 2 des 3 modifications envisagées par la nouvelle Municipalité sont très importantes :

1. Ajustements règlementaires mineurs sur le règlement du PLU (ajustements techniques).
2. Réduction de 50% à 20% des surfaces allouées au logement social prévus sur la zone AU1 (chemin de Palenque, parcelle ZE 121).

Alors que la demande par les jeunes couples (y compris sur notre village) de logements à loyers aux coûts maîtrisés est de plus en plus forte, la Municipalité décide de réduire fortement le nombre de logements sociaux (location ou accession) sur le secteur de Palenque. Cette diminution, formulée par les propriétaires fonciers, avait toujours été refusée sous le mandat précédent.



3. Village : **cette modification est particulièrement importante pour notre commune, car elle rend constructible (passage de zone AU0 à AU1) une zone de 3 Ha au centre du Village (avec 4 000m<sup>2</sup> communaux et 27 000m<sup>2</sup> de terrains privés).**



L'ouverture à la construction de cette zone était prévue sous le précédent mandat. Les négociations entre la mairie et les propriétaires n'aboutissaient pas car le projet présenté n'était pas considéré à l'époque comme allant dans le sens de l'intérêt général.

A priori, les propriétaires et la commune ont trouvé un accord, que nous ne connaissons pas, le plan d'aménagement prévu n'ayant pas été présenté en Conseil Municipal.

Nous veillerons à ce que **ce projet soit cohérent et maîtrisé** afin que la commune ne se retrouve pas financièrement lésée dans l'aménagement global du site. Ici, également, peu de locatifs sociaux sont prévus.

**Nous espérons que le Maire organisera une réunion publique** pour présenter ce projet de cœur de village et échangera

avec les St Foyens sur ses implications dans la vie communale. **Cet emplacement, central et sensible, mérite une vraie concertation**, au-delà des simples négociations entre le Maire et ses adjoints, dont certains sont propriétaires d'une partie de ces terrains.

Pour finir, on retiendra également que malgré les promesses de M. Ruffat aux habitants de **la Gouffie, le futur pont sur la Saune est toujours relié à la route départementale en traversant le hameau.**

## Budget communal

Vous trouverez ci-dessous les éléments budgétaires de la commune pour 2015, votés lors du conseil municipal du 15 avril. Ce sont des chiffres publics qu'il nous semble important de communiquer. Ils donnent une vue des lignes directrices des investissements et projets prévus par la municipalité pour l'année en cours :

Eglise (réfection)	400 000€	Déplacement Préfabriqué Danse	85 000€
Terrain et immobilisation incorporelles (principalement achat de terrains)	373 000€	Divers mairie	51 000€
Places et voies centre du village	340 000€	Ralentisseurs+radars pédagogiques	40 000€
Aménagement Palenque	150 000€	Lac (frais d'études)	32 700€
Préfabriqué dortoir Maternelle (réfection ancien préfa centre aéré)	105 000€	Aménagement (Allées du Parc)	30 000€
Bâtiments communaux (entretien)	105 000€	Modification PLU	26 000€
Aménagement (Aires de jeux et Loisirs)	87 000€	Ateliers municipaux (frais d'études pour déplacement)	20 000€

**Soit un total de : 1 844 700€**

## La future crèche : les conséquences du choix de son emplacement. Le parc « Eugène Fontanilles » sera-t-il sacrifié ?

Nous vous parlions dans notre dernière LETTRE de notre préoccupation vis-à-vis du choix du terrain pour la construction de la nouvelle crèche. La situation nous fait craindre une gestion sans vision d'ensemble.

La nouvelle crèche va être réalisée par Cœur Lauragais. Nous ne serons pas seuls à en supporter le financement, mais cette réalisation va générer des coûts induits, qui eux resteront à la charge exclusive de notre commune :



Un terrain multi-sports, mais à quel endroit ?

Dans le parc nous-a-t-on dit en Conseil Municipal.

Son charme sera-t-il préservé ?

- **85 000€** pour le démantèlement et repositionnement du préfabriqué abritant la salle de danse,
- **105 000€** pour la réaffectation du préfabriqué centre aéré en dortoir maternelle,
- **87 000€** pour la création d'un terrain multi-sports, dépense supplémentaire du fait de la disparition des terrains de basket et de pétanque.

Par ailleurs, le parking et l'accès à la crèche ne sont toujours pas positionnés. A notre grande surprise, la commune ne disposait pas fin avril des plans du bâtiment.

Ainsi, le coût induit du projet crèche, en totalité à la charge des St Foyens, s'élèvera à au moins **277 000€** – sans compter le don du terrain à la Communauté de Communes.

Le projet initial de la commune consistait en un agrandissement de la crèche pour un montant de 350 000€ dont **moins de 100 000€ à notre charge**, la différence étant couverte par des subventions.

### Parler de gestion sans vision d'ensemble, est-ce excessif ?

Déplacer des préfabriqués pour 105 000€ pose question : un aménagement en dur n'est-il pas préférable ?

Et la valse des bâtiments n'est pas finie : quelle destination est prévue pour les locaux proches qui sont voués, eux-aussi, à être déplacés ou aménagés (l'atelier municipal, le local du foot) ?

**Quand disposerons-nous d'un plan global** d'aménagement du cœur de village, des cheminements, des voies, garantissant la sécurité d'accès à tous ces équipements... ?

Nous souhaitons que les St Foyens aient enfin une vue d'ensemble de ces projets et qu'ils puissent s'exprimer avant que les décisions définitives ne soient prises.

## Le Lac

Trois Bureaux d'études ont été missionnés pour proposer des solutions (et les chiffrer) pour :

- désenvaser le lac
- mettre en place un aménagement pérenne, permettant de ne plus retrouver à l'avenir une telle situation.



Le problème de l'avenir du lac ?

Quelles solutions techniques ? Quel impact financier ?

Mais, les questions qui suivent ont-elles été abordées ?

- Comment a été prise en compte la problématique du botulisme chez les canards, dû à des bactéries enfouies dans les sédiments ? Comment se débarrasser de ces bactéries ? Y a-t-il un lien entre la profondeur de l'eau et ce phénomène ? Faudra-t-il traiter les boues ?
- Est-il nécessaire de curer tout le lac ? Et à quelle profondeur (plus de 2m si l'on veut revenir à la situation initiale d'il y a 30 ans) ?

**La réponse à ces questions est cruciale, car elle aura un fort impact sur l'ampleur et la nature des travaux à faire.**

## Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)

Vous avez sans doute appris qu'un projet de Plan de Prévention des Risques Naturels Majeurs allait être soumis à enquête publique. **Ce plan**, tel qu'il est établi (non prise en compte de la digue par exemple) **n'est pas sans conséquence pour un grand nombre de foyers de Ste Foy.**



Non prise en compte de la digue,...et des quartiers classés dorénavant en zone inondable.

Ainsi un Collectif s'est créé au niveau du lotissement des Bruges et du Val de Saune.

Après avoir adressé un courrier à la DDT (Direction Départementale des Territoires) demandant des modifications et l'organisation d'une réunion publique, fermement appuyé par un courrier du maire, la réponse peu satisfaisante de la DDT a conduit le Collectif à s'adresser au Préfet.

Depuis, une réunion du Comité de pilotage du PPRN s'est tenue (le 6 mai dernier) et une réunion organisée par la DDT avec des représentants du Collectif et de la mairie a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin.

Espérons qu'il en sortira des résultats positifs.

## L'école



L'ALAE fonctionne notamment grâce aux efforts de Mme Touzelet, adjointe aux affaires sociales et petite enfance.

La communication mairie, enseignants, parents fonctionne maintenant correctement. La rentrée scolaire 2015-16 verra de nouveaux horaires, qui répondent mieux aux rythmes des enfants. L'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) passe du mercredi au mardi de 15h00 à 16h00. Les cours du mercredi matin auront lieu de 8h30 à 11h30.

## Emploi d'été pour les jeunes



Des recrutements selon quels critères ?

Malgré les promesses de 2014, aucune communication n'a été faite sur le sujet. Un jury se serait réuni, mais nous n'avons pas eu connaissance de la création d'une **charte de déontologie comprenant des critères de recrutement.**



## Vous avez la parole

Cette lettre est un lien entre nous. Elle est un support qui permet la vigilance citoyenne sur l'action de la municipalité nouvellement élue.

**N'hésitez pas à nous contacter via notre site Web :**

[www.stefoydynamique.fr](http://www.stefoydynamique.fr)

**ou par mail à :**

[contact@stefoydynamique.fr](mailto:contact@stefoydynamique.fr)

En précisant vos : Nom/ Prénom/ Adresse/ email/ N° téléphone

